



Marché 2023/16 : TRAVAUX DE CONFORTEMENT, DESAMIANTAGE ET DECONSTRUCTION DE BIENS SINISTRÉS DANS LA VALLEE DE LA ROYA A LA SUITE DE LA TEMPETE ALEX
Communes sinistrées par la tempête Alex (Vallée de la Roya) Tende, La Brigue, Fontan, Saorge, Breil-sur-Roya

Pouvoir adjudicateur : Communauté d'Agglomération de la Riviera Française - 16 Rue Villarey 06500 Menton

Code NUTS : FRL03

Adresse(s) internet : <http://www.riviera-francaise.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.achatpublic.com>

COMMUNICATION : Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/accueil.action?selectedMenu=prospect&tm=1695817041645>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : <http://www.achatpublic.com>

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées par voie électronique à l'adresse : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2023_n3v2KX-wie

Objet du marché : TRAVAUX DE CONFORTEMENT, DESAMIANTAGE ET DECONSTRUCTION DE BIENS SINISTRÉS DANS LA VALLEE DE LA ROYA A LA SUITE DE LA TEMPETE ALEX Communes sinistrées par la tempête Alex (Vallée de la Roya) Tende, La Brigue, Fontan, Saorge, Breil-sur-Roya

Lieu d'exécution : Territoire communautaire (06500)

Type de procédure : Procédure appel d'offres ouvert

Caractéristiques principales :

La consultation donne lieu à un accord-cadre à bons de commande en application de l'article L.2125-1 et R.2162 et suivants, sans montant minimum et selon un montant maximum établi à 5 000 000 euro(s) HT réparti comme suit :

Année N : 2 500 000 euro(s) Année N+1 : 1 500 000 Année N+2 : 500 000 euro(s) Année N+3 : 500 000 euro(s)

L'accord-cadre est d'une durée d'un (1) an à compter de la notification, renouvelable trois (3) fois par tacite reconduction sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse excéder quatre (4) ans.

Les prestations, objet du marché, ainsi que les conditions d'exécution sont décrites dans le dossier de

consultation des entreprises.

Conditions de participation : Les conditions de participation sont précisées dans le Règlement de la Consultation

Critères d'attribution : Les critères d'attribution sont précisés dans le Règlement de la Consultation

Variante : Les variantes ne sont pas autorisées

Date limite de réception des offres : 13 novembre 2023 à 11h00

Date d'envoi de l'avis à la publication : 26/09/2023

Avis rectificatif : 13/10/2023